

DEPUIS  2012

**TIMELINE**  
5.000 ans d'Histoire

  
LE GOÛT ORIGINAL DE L'HISTOIRE

# LES SORCIÈRES

**PAR STORYCAST**

RACONTE PAR : RICHARD FREMDER

RECHERCHES ET ECRITURE : EMMANUELLE ALAVOINE

**TIMELINE**

# **LES SORCIÈRES**

**PAR STORYCAST**

© StoryCast

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle

StoryCast  
10 rue Gros  
75016 Paris  
[www.timelinepodcast.fr](http://www.timelinepodcast.fr)

Editions StoryCast® - 2021 - Paris

# LA SORCIÈRE DES TEMPS MODERNES

---

Véritables légendes des contes pour enfants, les sorcières ne se laissent pas oublier. Depuis environ dix ou vingt ans, on en a plus appris sur elles que depuis deux siècles. L'image traditionnelle qu'avaient tracée quelques auteurs, celle de la sorcière herboriste, révoltée sociale au temps des cathédrales, a bien pâli.

Loin des clichés sur le Moyen-Age, la sorcière diabolique n'est pas figure médiévale, mais bien plutôt de la Renaissance et du début des Temps modernes.

On l'a surtout chassée et tuée en masse entre 1560 et 1650, quand l'époque médiévale était déjà bien loin, au moment où les idées de tolérance et de rationalité commençaient même à poindre en Europe.

Elle fut une victime des Modernes et non des Anciens.

**La sorcière, de guérisseuse antique à hérétique moderne**

A la fin du Moyen-Age, ce que l'on considère désormais comme satanisme se manifeste concrètement dans les contrées d'Europe. Cette crainte du diable et de ses acolytes préoccupe les populations, et en particulier les prédicateurs ecclésiastiques qui s'engagent dans une lutte contre l'offensive démoniaque. On voit d'ailleurs deux périodes se succéder.

Dans un premier temps, les populations majoritairement rurales vont voir un renouveau de la sorcellerie du maleficium, cette forme de sorcellerie que l'on retrouvait déjà aux XIe et XIIIe siècles. La magie occidentale mêlée à celle d'Orient, des des manuels de communication avec les esprits. comme les *Cyranides*, traduites du grec en 1168, regorgent d'innombrables Secrets dont on croit même Aristote l'auteur.

En effet, la maîtrise des soins médicaux étant quasiment nulle dans les campagnes, les « guérisseuses » demeurent donc l'unique recours des paysans. Mais attention, elles sont tout de même craintes. Si elles sont capables de guérir, elles peuvent aussi amener la mort et la souffrance. Valait-il mieux être de leur côté pour bénéficier de leur aide.

Mais le regard posé sur ces guérisseuses change du tout au tout. La peur de la sorcière prend racine dans les terres d'une Europe prête à vivre ses derniers instants.

Le millénarisme agite beaucoup d'esprits. Cette vision du monde se fonde sur un passage de l'Apocalypse de Jean, où il est dit qu'à la fin des temps un ange descendra du ciel et enchaînera le démon pour mille ans. Les millénaristes prétendent que ce temps est donc venu. Le monde a trop souffert, il est arrivé à son terme, et le temps est venu de vivre sa foi autrement. Plus dignement.

Le temps du règne infernal des sorcières sataniques s'impose. Les prémices sont visibles dès le XIIIe siècle mais c'est avant tout au XIVe siècle que tout se joue, quand Lucifer devient la source principale des maux de la terre et des hérésies.

Le clergé appelle les paysans à dénoncer quiconque ose user de magie. Bonne ou mauvaise, la question ne se pose plus. Alors les accusations se multiplient, et lorsque des hommes ou des animaux tombent malades ou meurent subitement, les coupables sont vite trouvées. Ces fameuses guérisseuses deviennent les principales responsables et sont accusées d'ensorcellement et de trahison.

Leur mode de vie ne les aide pas à paraître plus innocentes. Les sorcières sont généralement des femmes d'un certain âge, isolées du reste du village, maîtrisant plus ou moins la botanique et les effets des plantes locales. Marginalisées, elles suscitent l'imagination des ruraux qui voient en elles des impies ayant conclu un pacte avec le diable.

L'image du diable se transforme radicalement à la fin du Moyen Âge. Issue à la fois de l'imagination populaire et de l'Eglise, elle relève jusque-là de deux traditions peu conciliables, même si des échanges fréquents s'opèrent entre elles au cours du Haut Moyen-Âge. Je vous conseille d'ailleurs d'écouter ou réécouter notre émission « Sciences et croyances » pour en savoir plus à ce sujet !

En revanche, à partir du XVe siècle, les chercheurs et les hommes d'église s'activent à définir une véritable science du démon, la démonologie. Encyclopédie des croyances paganistes locales, des pratiques magiques et autres superstitions de masse, la démonologie sert de base aux intellectuels catholiques pour étouffer à petit feu les anciennes croyances et repérer les prochains hérétiques.

Satan se fait de plus en plus obsédant dans la culture européenne à la fin du Moyen Âge. Les penseurs chrétiens



parviennent à l'aide de sermons et de messes anxigènes à imposer au grand jour ce mythe monastique obsessionnel.

Pour le faire craindre par des populations habituées à une image plus humaine, souvent grotesque, du Malin, on dit que le diable serait désormais capable d'user de nouveaux subterfuges et s'appropriier des traits humains. Sous entendu, le diable peut être partout, sans qu'on ne le sache. La menace est constante.

Bien entendu, ce changement de paradigme ne s'est pas fait en un jour. Cette nouvelle esthétique menaçante du diable personnifié a bien mis plus de deux siècles pour s'immiscer dans des cercles sociaux de plus en plus larges.

Vous l'aurez sans doute deviné, ce diable personnifié, humanisé et finir par produire un archétype humain du Mal absolu incarné par la sorcière.

### **La sorcière et les Juifs, suppôt de Satan**

Au Moyen-Age, les hérésies se font de plus en plus nombreuses comme l'indiquent de nombreuses archives de l'Eglise, même s'il n'est pas impossible que le danger ait été un peu exagéré. Malgré tout, le goût de la persécution

s'accroît fortement, dans un climat de terreur à défaut de justifier les supplices imposés.

Cela ne signifie en aucune façon qu'avant cette date les massacres et les persécutions religieuses n'existaient pas, bien évidemment, mais les exécutions massives de groupes intérieurs aux communautés chrétiennes n'avaient jamais été ordonnées à cette échelle. Dès le XI<sup>e</sup> siècle, l'Europe occidentale prend la fâcheuse et durable habitude de persécuter massivement ses minorités : hérétiques, sorcières, lépreux, juifs.

Ces minorités, longtemps épargnées, sont les premières victimes de cette politique de brutalité. La condamnation de ces personnes sont notamment dues à la ferme volonté d'en finir au nom de Dieu avec tous ceux qui ne vivent pas, ne pensent pas, ne prient pas comme tout le monde.

Si l'on a vu l'Église prendre l'offensive contre les hérésies, toutes les hérésies, dans les années 1170-1180, les juifs ne pouvaient être oubliés. Ils payent dès ces époques, et même avant, un lourd tribut à la nouvelle mentalité de répression. Par exemple, dans le midi de la France, là où les juifs sont nombreux, se répand en 1060 une odieuse tradition, celle de les gifler le jour de Pâques.

L'iconographie médiévale le bestialise. D'abord représenté sous forme de scorpion, de chauve-souris, de chouettes, et autres animaux 'aveugles' il est au fil du temps métamorphosé en créature fantastique, jusqu'à personnifier le diable.

En 1146, Pierre de Cluny l'expliquait fort bien : « *À quoi bon aller au bout du monde combattre les Sarrasins quand nous laissons demeurer parmi nous d'autres infidèles, qui sont mille fois plus coupables envers le Christ que les Mahométans ?* »

Devenant démon lui-même, doté de cornes et de griffes acérés, de mamelles qui le féminise, la figure médiévale du Juif s'apparente à la sorcière. Le juif accumule divers attributs issus de l'imaginaire de la sorcellerie, en plus de concentrer les vils péchés – usurier, profanateur, criminel, empoisonneur et semeur de peste.

Dès la fin du XIe, on leur a retiré la propriété des terres, ne leur proposant à la place qu'un statut de servage. On ne les hait pas véritablement, mais ils gênent. On trouve qu'ils détonnent trop dans un monde qui doit être unanimement chrétien.

Dans le climat général de suspicion, les juifs ne pouvaient rester à l'écart de la persécution générale qui commence petit à petit. C'est d'autant plus curieux que les juifs vivent en Occident, depuis plusieurs siècles et étaient jusqu'ici assez bien tolérés, avec des positions sociales très convenables.

La richesse des juifs a sans doute encouragé leur diabolisation. Cette idée est une généralisation très abusive. On rencontre des juifs dans beaucoup de professions. Mais un certain nombre de juifs s'orientent effectivement vers la finance et la médecine, d'autant que le prêt d'argent était alors interdit en principe aux chrétiens et qu'il y avait là un gisement d'emplois que personne d'autre ne voulait exercer officiellement.

Quand commence la persécution intensive, à la fin du XIe, on connaît des paysans juifs en Espagne et en France, tout le long de la côte méditerranéenne. On en compte même en Allemagne, où certains sont tenanciers de l'abbaye de Tegernsee, en Bavière. Souvent aussi, ils sont petits marchands, négociants en grains ou en bétail. Dans l'est de la France, ils travaillent comme boutiquiers, tailleurs, tisserands, teinturiers, artisans du cuir.

Mais il est certain qu'en rendant leur sécurité douteuse, en leur retirant le droit de posséder la terre, enfin en les accablant d'amendes, on les pousse vers des professions peu manuelles et n'impliquant aucun instrument de travail visible, pour éviter les confiscations. La finance est pour eux l'une des seules opportunités possibles.

Une autre raison de l'hostilité grandissante à l'égard des juifs au XIIe siècle est la supposée noirceur de leurs pensées, leurs fêtes religieuses suspectes et pratiques occultes.

En Allemagne, en Angleterre, en Espagne, on dit souvent qu'ils assassinent des chrétiens, notamment des petits enfants. En Italie, on les accuse de profaner des hosties ou des crucifix. On pense aussi, dans des fantasmes scatologiques, qu'ils souillent avec leur urine ou leurs selles des vases sacrés dérobés dans des églises.

Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, l'affirme au roi Louis VI, en 1150. Un siècle après, un conteur, Mathieu Paris, invente le personnage d'Abraham de Berkhamsted, qui aurait placé dans son lieu d'aisances une représentation de la Vierge à l'enfant, objet qui lui aurait été confié en garantie d'un prêt. L'accusation de souiller les objets sacrés est également reprise par le biographe du roi de France Philippe Auguste.

On dit qu'ils s'adonnent à la divination dans ses formes interdites et qu'ils portent toujours des talismans pour se protéger. Ils sont constamment soupçonnés de pratiquer de nombreux maléfices, notamment à l'aide de poupées criblées d'épingles. L'idée devient courante d'accuser les juifs chaque fois qu'un enfant mourait de façon inexplicable.

On comptera plus de cent procès faits aux juifs pour meurtre d'enfants autour de la fin du XIIe siècle. Ils sont en permanence accusés d'être liés d'une manière ou d'une autre avec le démon et les sorcières.

## **Bouleversement des valeurs chrétiennes et crainte du diable**

Pourtant, le mépris de l'Eglise et des figures de pouvoir envers les sorcières n'a pas toujours été d'une telle violence.

Charlemagne ne croyait pas à ces histoires surnaturelles. Il n'avait pas plus poursuivi les sorcières qu'il n'avait persécuté les juifs, même lorsqu'en s'emparant de la Westphalie il avait vu combien ce territoire était regorgeait de superstitieux.

Il prit même la défense des sorcières en condamnant ceux qui sanctionnaient des sorcières soupçonnées elles-mêmes de dévorer des petits enfants. Charlemagne avait rejeté toutes ces absurdes histoires de cannibales et hérétiques.

Du côté de l'État comme de l'Église, les accusations de sorcellerie, sous couvert d'hérésie, laissent toujours transparaître un quelconque intérêt. Il arrive donc à ces deux institutions de s'associer quand le danger semble trop grand, quand l'hérésie risque de faire vaciller l'ordre établi.

À la limite est hérétique celui qui gagne de l'argent, beaucoup d'argent. Dans les *exempla*, le thème de l'usurier vivant en compagnie des démons est plus que récurrent, on sait l'aide que le Malin peut apporter grâce à la divination ou encore l'alchimie.

Finalement, peu importe la véracité de telles accusations, ce qui compte, c'est le bénéfice que l'on peut en retirer lorsque le groupe au pouvoir doit faire face à des difficultés financières ou s'il cherche à abattre celui qui le gêne. En 1022, les accusations de déviationnisme religieux avaient surtout pour cause des règlements de comptes politiques.

Les bûchers d'Orléans de 1022 sont dressés sur ordre de Robert le Pieux, roi de France, et constituent le tragique

sommet d'une rivalité entre ce roi et le comte Eudes de Blois. Le but est avant tout de ruiner un groupe trop influent à la cour française.

Sur toile de fond politique, l'hérésie et même la sorcellerie sont invoquées à charge. Les accusés, dit-on, prenaient part à des orgies épouvantables, sacrifiaient et brûlaient des petits enfants, dont les cendres leur servaient à composer des pommades empoisonnées.

Pour la première fois en ce XI<sup>e</sup> siècle, on procédait officiellement à un massacre d'hérétiques en France.

La chasse générale commence vraiment quand, en matière religieuse, politique ou sexuelle, il devient obligatoire de démontrer son innocence, chose, comme on sait, toujours fort difficile à établir. Le soupçon, une idée neuve au XI<sup>e</sup> siècle, fait presque déjà office de condamnation.

Pour l'Église, il y a deux sortes d'ennemis : ceux de l'extérieur, à convertir, et ceux de l'intérieur, à faire disparaître.

À l'extérieur, elle s'attaque aux païens et autres personnes de superstitions anciennes de toute sorte, aux juifs, aux musulmans. Tous pouvaient devenir des chrétiens



potentiels, fallait-il avant tout parvenir à les convertir. Ils méritent une certaine tolérance, celle qu'on doit aux ignorants.

Les ennemis de l'intérieur, eux, ne méritent ni respect, ni écoute, seulement la haine ou la mort promises aux traîtres. En connaissance de cause, ils décident de se dévier du droit chemin. Ces hérétiques, ont un temps reçu la bonne parole, puis l'ont trahie.

Ils prétendent, à l'intérieur du dogme, avoir découvert une parcelle de vérité, leur vérité, différente de celle enseignée par Rome. Devenus sourds aux préceptes de l'Église, les hérétiques s'attellent à d'obscures et assassines conspirations contre Dieu et les membres du clergé.

Les sorcières sont à la fois ennemies de l'intérieur et de l'extérieur. Jugées d'abord comme des médiocres païennes, et donc tolérées, elles passent ensuite dans la seconde catégorie, celle des blasphématrices de l'Église poussées par des forces diaboliques. Difficile de sortir innocente dans ce système d'accusations arbitraires.

Aux XIIe et XIIIe siècles, un mouvement général plus sévère, avec l'adoption d'une mentalité de punition, s'instaure petit à petit. La sphère privée se rétrécit de façon importante

pour tous : hommes et femmes, citadins et campagnards, laïques et religieux. Tout acte est prétexte à une possible condamnation.

Les modernes ont développé l'idée d'un christianisme de la peur dès le XIV<sup>e</sup> siècle. La montée de la pression diabolique, la culpabilisation progressive des fidèles qu'une pastorale de plus en plus stricte s'est imposée dans les consciences.

La peur de l'enfer est un des grands faits sociaux du temps. Dans l'organisation des sociétés comme dans l'art, les conséquences de la modification des images diaboliques du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle sont considérables.

Certes, les malheurs n'ont pas épargné les époques précédentes, surtout le XIV<sup>e</sup> siècle, qui a connu à la fois la guerre, la faim et les épidémies. Mais XV<sup>e</sup> siècle n'est pas de tout repos non plus. La répétition des calamités des siècles précédents, parfois pire. Les hommes se découragent et deviennent plus perméables aux croyances de persécutions démoniaques.

L'apparition de la sorcellerie dans les esprits est indéniablement liée aux profondes crises qui ont marqué la fin du Moyen Âge et l'aube des Temps modernes. Toutes les

hérésies ou, prétendues telles, sont impliquées d'une certaine façon avec les malheurs du temps et la rapide évolution des structures économiques et sociales de l'époque. On peut comprendre les tensions engendrées par tous ces bouleversements et leurs conséquences.

Tout se gâte vers 1480 qui voit après une parenthèse heureuse, reprendre et s'étendre les guerres, épidémies et autres malheurs. Une ambiance de fin du monde s'installe, avec des craintes pour le salut de l'individu perturbant profondément les sociétés occidentales.

On croit de nouveau l'homme pécheur invétéré et presque à coup sûr perdu. Un sentiment d'abandon pèse sur l'Occident et accroît les angoisses sur le devenir de l'homme après la mort.

Pour remédier à ça, une offensive cléricale se déclenche en France, Allemagne, Italie, contre les mauvaises mœurs. La question qui domine le débat : comment gagner le paradis, alors que la moitié de l'humanité est corrompue, se vautre dans le vice, bafoue les commandements de Dieu ? Telle est l'interrogation des prédicateurs.

Le peuple, effaré, terrorisé, est dressé contre le mal. Il n'est pas dur de deviner quelle sera la trace sanglante que

laisseront derrière eux certains de ces prédicateurs apocalyptiques. Souvent après le passage de l'un d'eux dans une ville, riches et pauvres se mettront d'accord, au mieux pour quelques procès, au pire pour quelques lynchages.

En 1429, le journal d'un bourgeois de Paris raconte qu'un cordelier célèbre, frère Richard, prêcha huit jours de suite à l'intérieur même du cimetière des Innocents. Il sermonnait les fidèles « *du haut d'une estrade de près d'une toise et demie de hauteur, le dos tourné au charnier, face à l'endroit de la Danse macabre* »

Par exemple, avant la flambée de bûchers de sorcières de 1610 en Pays basque, les prédicateurs étaient passés dans les villages, peu avant les procès, prêcher sur la culpabilité, le Diable et la fin du monde. Aucun doute, ils prennent plaisir à monter l'agressivité des populations, en ne lésinant pas sur les moyens d'obtenir les résultats de leurs angoisses.

Les fêtes autres que religieuses sont supprimées, les jeux interdits, l'usure condamnée, les prostituées expulsées au même titre que les juifs. Aux carrefours de Florence, on allume de grands bûchers, au-dessus desquels on avait installé des effigies du Diable. On était tenu d'y jeter au feu

tout ce qui était beau, tout ce qui était riche, tout ce qui pervertissait l'âme des fidèles : les habits cousus de fils d'or, les ornements sacerdotaux, les mauvais livres, même les cartes à jouer.

On soumet des parieurs et des joueurs à la torture. On perce la langue des blasphémateurs. Les enfants sont incités à dénoncer leurs parents 'pour le bien de leur âme'. Et encore, le temps des buchers et de la chasse aux sorcières n'est pas encore venu ! Il faut bien se rendre compte de l'état dans lequel l'Europe est au moment de la grande chasse.

L'ennemi est partout, et le principal est sans doute au sein même des hommes. Le dolosisme, concept privilégiant la conception la plus noire de l'homme est mise en avant partout. Au fond, l'homme ne vaut rien, tout en lui est perverti et il ne mérite sans doute pas le salut.

Fondée sur une conception sévère, augustinienne de la faute, l'homme de la fin du Moyen Âge pense que le péché originel, même si le baptême l'en a relevé, pèse lourdement sur ses épaules. Nous sommes éminemment pécheurs. Et les péchés autour de nous sont si nombreux qu'il est pratiquement impossible de ne pas en commettre sans cesse

Catherine de Gènes s'écrit : « *Il n'y a que vice en moi.* » Denis le Chartreux affirme que les hommes étaient plongés dans une vase infecte, saturés d'ignorance, de passions et de défauts. Plus que jamais, l'homme se perçoit comme mauvais, constamment infiltré par le mal.

La pensée de saint Ignace disant « *Je ne suis qu'un fumier* » est reprise chez beaucoup, ou celle du pape Innocent III pour qui l'homme n'est finalement qu'un composé de boue, de cendre et de sperme. Les religieux et laïcs du XVe siècle se sentent profondément indignes du pardon divin.

Si l'homme vivait ainsi presque tout le temps en état de péché, la mort devenait quelque chose d'épouvantable. Le XV et le XVIe siècle la dramatisèrent à un point extrême. Tous les livres de messe de l'époque commencent par rappeler qu'elle est inévitable, qu'elle forme le lot de l'homme.

L'angoisse du salut est à son paroxysme. Il ne manque plus que l'étincelle qui allumera tous les bucher. Justement, La fin du Moyen Age a rendu plus effrayant l'enfer et plus épouvantable le Diable. L'évolution des thèses populaires sur l'enfer fantastique et le Diable au physique effrayant, ont

rendu le mal et la tentation plus présents et la sorcière plus dangereuse.

## **Portrait de la sorcière diabolique**

La sorcière moderne est sensiblement inventée au XVIe. Par 'inventée'n sous entend qu'elle n'est qu'une pure création de l'esprit, comme le diable. Cette sorcière, conspiratrice et liée au Diable, était inconnue auparavant dans la société médiévale.

La diffusion de cette image nouvelle d'une sorcière livrée au Diable est possible par une opération médiatique, qui utilise tous les vecteurs d'information de l'époque : les livres pour ceux qui lisent, les sermons pour les autres.

La fabrication de la sorcière diabolique ne vient pas de nulle part ! Un certain nombre de concepts, voire de réalités, qui préexistaient sont condensés en une seule figure. Exactement de la même manière que le diable, celles et ceux qui écoutent assidûment Timeline l'auront déjà compris ! Pour les autres, allez vite lancer nos deux émissions sur l'histoire du diable.

L'image résumée, condensée, simplifiée, injuste, d'une femme dévoreuse de petits enfants, vieilles femmes

perfides et vendues au Diable. Ce portrait robot n'est pas créé tant pour faire peur aux galopins mais bien pour aider les démonologues dans leurs recherches. Les éléments qui entrent dans la composition de ce portrait-robot, utiles aux témoins ou prétendus comme tels, mettent tout le monde d'accord.

Quatre éléments sont déterminants pour reconnaître une sorcière : le maleficus de l'Antiquité tardive, le nécromant du début du premier millénaire, l'oiseau volant ou strige de l'Antiquité, enfin le signataire de pacte diabolique, le tout féminisé pour aggraver la menace en la liant au mystère du deuxième sexe.

1 - Depuis quelques années, le maleficus trouve moins de clients, on le prend moins au sérieux, surtout dans les grandes villes. Pour autant, il n'a pas disparu, on a toujours recours à lui pour certaines activités assez sinistres.

Par exemple, à la cour du roi de France Charles V, on demande à l'un de ces malefici (sorcier) de faire une poupée au nom du roi d'Angleterre, sur laquelle on écrit le nom et celui de quelques-uns de ses dignitaires. Après avoir poignardé la poupée, le sorcier l'ensevelit, la face contre terre.



La nouvelle sorcière diabolique se serait réapproprié un savoir magique antique pour son propre compte et celui du diable. On perçoit la grande monstruosité de cet acte s'il n'est pas destiné à une quelconque stratégie politique visiblement.

2 - Le conjurateur ou nécromant, deuxième élément utilisé dans la composition du portrait-robot de la sorcière, est lui aussi d'origine ancienne. Il a même, dans une certaine mesure, succédé au maleficus considéré comme désuet et trop rural. Par ses pouvoirs, le conjurateur peut invoquer les esprits et « démons » au sens ancien et les âmes des morts. Mais au XVe, on le voit comme subordonné du diable donc comme un hérétique.

3. L'importance du pacte dans les poursuites de sorcellerie s'impose du XIIe au XVe siècle. Elle avait une logique. D'où le sorcier tenait-il ses pouvoirs si ce n'était du Diable, et pourquoi celui-ci les lui cédait-il s'il n'y trouvait pas son avantage ? Il devait donc bien y avoir un accord entre sorcier et Diable. La recherche du pacte s'intensifie dans les interrogatoires car, l'homme étant libre selon la doctrine de Dieu, le Diable ne peut le contraindre à signer. Il faut donc que le coupable ait conclu le pacte volontairement, ce qui autorisait son châtement.

4. La strige ou femme volante est le quatrième élément qui sert à former l'image-robot de la sorcellerie diabolique. On pense que les nouvelles sorcières pouvaient voler la nuit, dans le cortège d'Hécate ou de la mystérieuse « dame Abonde » dont parle le Roman de la Rose. Ce qui était énoncé comme une fantasmagorie sans grande crédibilité vers le XI<sup>e</sup> siècle passa maintenant pour une réalité.

À Milan, en 1384 et en 1390, on brûla deux femmes accusées d'avoir suivi nuitamment le « cortège de Diane ». Et où allaient-elles, ces femmes aux chevauchées nocturnes ? Au sabbat, bien sur. Cette réunion secrète et périodique de sorcières.

### **Le sabbat des sorcières**

L'idée du sabbat où se rendraient les « dames de la nuit » a cependant eu du mal à s'imposer, en particulier en raison des réserves de l'Église. Elle n'est pas acceptée par tous, en tout cas au même moment mais finit par s'imposer dans l'Europe entière à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris au XIII<sup>e</sup> siècle, y croyait un peu plus tôt que les autres. Il rapporte qu'on y baisait les chats sous la queue, probablement une illusion du Diable lui-même. On avait depuis longtemps parlé des

diners cannibales où les hérétiques mangeaient des petits enfants.

Ironiquement, les premiers chrétiens avaient même subi ces accusations de la part des Romains, à cause de l'eucharistie, la communion par le pain et le vin identifiés au corps et au sang de Jésus.

Les conséquences de cette croyance du sabbat sont incalculables. Si de tels pactes avaient été conclus, il fallait poursuivre d'urgence les signataires et empêcher ces festin monstrueux. Mais si, en plus, les sorcières se rendaient à des sabbats où il y avait une foule de visiteurs, il fallait pourchasser, interroger, et faire avouer non seulement les pactionnaires mais aussi tous ces témoins capitaux, tous ceux qui les auraient accompagnées.

Chaque jour, on avançait un peu plus vers le déclenchement de la chasse.

## **L'Inquisition : la chasse aux sorcières**

La naissance effective de l'Inquisition peut être fixée autour de 1231, avec la délégation par Grégoire IX d'envoyés spéciaux de Rome dans les contrées suspectes d'hérésies, en France et en Allemagne.

L'objectif est de combattre les hérétiques d'une nouvelle façon, plus rude, en les recherchant, en les acculant, en cessant de discuter avec eux, mais en mettant en évidence leurs erreurs et, au cas où ils ne se laisseraient pas convaincre, en les faisant passer devant un tribunal spécial.

Le premier délégué nommé pour l'Allemagne, qui restera toujours la terre essentielle des hérétiques et des sorciers, est Conrad de Marbourg. Impatient de condamner les hérétiques, il fait aussitôt allumer des bûchers.

Tout de suite, il mêle hérésie et sorcellerie, persuadé que les troubles et désordres qui sévissaient dans la contrée étaient causés par des gens qui non seulement pensaient mal, mais qui s'entouraient aussi des crapauds, des chats noirs, et se livraient à une ardente sexualité contre nature.

Poursuivre, enquêter, surveiller n'est au fond pas très nouveau. Mais la chasse, sans être encore véritablement très sanglante, devient plus radicale, refuse la pitié et le repentir.

En revanche, il est tout à fait nouveau que le pape ait chargé de la répression, non les évêques du cru, mais un ordre particulier, celui des dominicains. Ils deviennent les

responsables d'une police itinérante de la foi. En plus de ça, l'Église peut recourir aux autorités civiles pour faire appliquer les peines qu'elle édicte ou conseille.

En 1230, la collaboration des pouvoirs est officiellement décidée. Les divers princes d'Empire acceptent que « *les hérétiques, les enchanteurs, les maléfiques de toute sorte, convaincus et arrêtés, soient punis de la peine due, au gré du juge* ». Le climat tourne de plus en plus à l'intolérance.

L'inquisition déplace peu à peu la justice des crimes de foi vers les tribunaux civils où, aux XVIe et XVIIe siècles, les juges laïcs se révèlent plus cruels et plus fanatiques que Rome.

Et bien entendu, l'Inquisition contribue à l'angoisse générale, ce qui allait rendre plus perméable l'esprit du public et des juges laïcs à des illusions diaboliques. La psychose qui amène la grande chasse aux sorcières des XVIe et XVIIe siècles est déjà ici en germe.

La conséquence la plus apparente du débarquement du Diable sur terre, à partir du XIe siècle, est que désormais tout un chacun peut le rencontrer au coin de la rue. On n'y manque pas. Le Diable est signalé partout, du nord au sud de l'Europe.

## **La Vauderie d'Arras**

L'affaire d'Arras constitue la première vraie chasse importante en Europe au Moyen Âge et elle annonce encore plus sûrement la suite.

A Arras, alors capitale de l'Artois, aujourd'hui dans le nord de la France, la vauderie d'Arras est la première affaire européenne qui réunit tous les ingrédients diaboliques, y compris, si on en croit les dénonciateurs, l'existence de nombreux complices lucifériens dans la population.

La ville d'Arras est, vers le milieu du XVe siècle, loin d'être un gros bourg, rural et arriéré. Elle montre au contraire tous les signes du modernisme. Ville drapière aux nombreux ateliers, aux maisons cossues, on y travaille dur et on y gagne bien.

La société fonctionne à la satisfaction générale, lorsque s'abat sur elle la pire des calamités : une chaîne de dénonciations.

L'ordre des dominicains pousse aux aveux un ermite, Robinet de Vaulx, qui peut-être pratiquait un peu de magie blanche dans sa retraite. Après un interrogatoire et quelques

actes de tortures, les dominicains s'empresment de le mettre au bucher la même année. Manque de chance pour les habitants d'Arras, Robinet dénonce aléatoirement d'autres personnes qu'il désigne comme sorciers et pervers.

On arrête les suspects, un homme et une femme. La femme, Deniselle, âgée de trente ans, capturée à Douai en novembre 1459, était bien connue pour faire commerce de ses charmes et mener une vie plus qu'irrégulière, mais sans sorcellerie. L'homme, Jehan Lavite, n'était qu'une sorte de baladin, peintre à ses heures perdues.

La machine judiciaire, d'abord ecclésiastique puisqu'il s'agissait d'hérésie et de fautes morales, se met en marche. L'Inquisiteur Pierre Le Broussard est accompagné de deux juges dominicains, Jacques Dubois, docteur en théologie, chanoine d'Arras, et un évêque anciennement pénitentier du pape, Jean de Beyrouth. La torture aidant, tout de suite ils obtinrent des aveux.

Ce qu'on recueille de la bouche des deux accusés confirme les premières dénonciations de l'ermite. Les juges notent que les deux marginaux se connaissaient et se rencontraient dans la vie et au sabbat. Ils se rendaient à la « vauderie », grâce à l'onguent dont ils enduisaient un bâton qu'ils chevauchaient ensuite.

Le sabbat est décrit comme tel en ouverture du procès : « le diable, semblable à un bouc, présidait la cérémonie, qui commençait par l'hommage des sorciers, notamment le baiser postérieur. Puis ils donnaient la preuve de leur attachement diabolique par quelques profanations. Ils mangeaient, buvaient, dansaient, copulaient tous ensemble. »

Le Broussard fait un état des aveux :

*« Ils enduisaient une verge de bois bien petite et mettaient cette vergette entre leurs jambes, et tantôt ils s'envolaient où ils voulaient aller par-dessus bonnes villes, bois et eaux, et les portait le Diable au lieu où ils devaient faire leur assemblée; En ce lieu se trouvaient l'un l'autre, les tables mises chargées de vin et de viande.*

*Et là se trouvait un Diable en forme de bouc, de chien, de singe, et quelquefois d'homme ; Et là faisaient oblation et hommage audit Diable et l'adoraient ; Et lui donnaient la plupart leur âme, et à peine tout ou du moins quelque chose de leur corps. Puis baisaient le Diable en forme de bouc au derrière, c'est-à-dire au cul, avec chandelles ardentes dans leurs mains; Après cet hommage, ils marchaient sur la croix*



*et crachaient de leur salive sus, puis montraient le cul devers le ciel et le firmament.*

*Après qu'ils avaient tous bien bu et bien mangé, ils prenaient habitation charnelle tous ensemble; et même le Diable se mettait en forme d'homme ou de femme ; Et prenaient habitation, les hommes avec le Diable en forme de femme, et le Diable en forme d'homme avec les femmes ; Ils commettaient également là le péché de sodomie, de bougrerie et tant d'autres crimes si très fort puants et énormes tant contre Dieu que contre la nature, que ledit inquisiteur dit qu'il ne les oserait nommer En leur assemblée le Diable les prêchait et leur défendait d'aller à l'église, d'entendre la messe et de prendre eau bénite; et que s'ils en prenaient pour montrer qu'ils fussent chrétiens, qu'ils disent « Ne déplaie à mon maître », et qu'ils n'allassent point à confesse »*

À ces sabbats, qui se tiennent non loin d'Arras d'après les témoignages arrachés aux pauvres accusés, on préparait, sur indication du démon, diverses pommades, dont celle nécessaire aux vols nocturnes. Des crapauds ayant mangé des hosties consacrées étaient pilés et mélangés avec de la poudre d'os de pendus et du sang de jeunes enfants assassinés par Lavite et Deniselle.

Je rappelle le manque de véracité de ces propos tenus suites à de nombreuses séances de tortures ! Malgré tout, en mai 1460, ils sont tous deux brûlés, leurs cendres jetés au vent.

Mais, dans Arras, le mal est fait. Petit exercice de logique : on ne va pas seul au sabbat, un accusé connaît inévitablement une autre personne qui y participe et se doit de le dénoncer. C'est un effet domino sans fin et sans preuve.

Et d'un accusé au départ, peut-être vaguement sorcier, vaguement guérisseur ou jeteur de sorts, on passe à d'autres dénoncés, qu'on arrête et qui dénoncent à leur tour. Ainsi finit-on par mettre en cause de plus en plus de gens, lesquels sont de moins en moins sorciers, de moins en moins soupçonnables. On finit souvent aux plus grands noms de la ville.

Deniselle et Lavite, pressés de questions, ont dénoncé en plusieurs fois une foule de personnes, dont certaines sont considérables : trois échevins, le sergent de ville Henri de Roy, le collecteur d'impôts et même le duc de Bourgogne.

Au total, plus de trente personnes sont arrêtées, d'autres s'enfuient. Le scandale fait du bruit, le duc de Bourgogne

s'inquiète et réunit une assemblée pour surveiller le déroulement du procès. Mais il n'a pas tous les pouvoirs et rien n'y fait.

Les accusés sont traités comme des hérétiques. On ne les accuse pas de pratiques magiques mais d'appartenance à une secte secrète. Ils sont supposés constituer ce groupe de contre-société diabolique que l'on craint tant. Alors on condamne à tour de bras, en plusieurs fournées.

Le peuple désapprouve le massacre. L'église locale, au contraire, cherche à légitimer les décisions prises. On fait appel sur appel, le duc de Bourgogne fait tout ce qu'il peut, car il n'approuve en rien l'affaire, et c'est sans doute à lui qu'on doit l'arrêt des poursuites et des tortures.

Finalement, le 22 octobre 1460, plus par lassitude que faute de coupables, on met le feu au dernier bûcher de l'affaire, devant le palais épiscopal d'Arras. Sur 32 accusés qui ont 'reconnu' leur présence au sabbat, 12 ont été exécutés.

Il faudra trente ans pour obtenir, le 21 mai 1491, un arrêt du parlement de Paris qui cassera tous jugements antérieurs. Les juges fanatiques seront condamnés à une forte amende destinée à payer une messe pour l'âme des victimes. Une croix sera construite à l'endroit des supplices. Les

survivants sont réhabilités. De bien belles attentions mais bien peu de monde à survécu.

## **Littérature scientifique contre la sorcière : le Malleus Maleficarum**

Pour que la chasse commence à grande échelle à travers la moitié de l'Europe, et tue les sorcières par milliers, il faudra encore attendre environ un siècle, soit 1580.

Pourtant, d'un point de vue théorique, tout semble en place. Le portrait-robot d'une sorcière sabbatique est connu et sur une petite aire géographique, des individus répondant au signalement lancé ont avoué et ont été exécutés.

Que manque-t-il donc ? Que tout le monde en soit informé.

Jusqu'ici, les actions sont prises à l'échelle régionale, il faut désormais passer au niveau continental. Cette unification va être facilitée, d'abord par l'usage du latin qui permet la diffusion à tous les juristes européens mais surtout par l'imprimerie !

C'est un formidable renfort que vont recevoir les chercheurs de sorciers, en pouvant transmettre cette fois l'affiche de recherche et le portrait-robot à des milliers d'exemplaires.

Les juges apprécieront le livre à la main les témoignages des accusés. Les aveux leur permettront de publier leurs propres observations. On peut estimer à une trentaine les ouvrages écrits sur la question entre 1380 et 1480, qui tous ont été imprimés dans les dernières années du XVe ou les premières du XVIe siècle.

Quoique encore bien incomplet, le premier ouvrage qui reflète l'évolution vers la magie noire, celle qui faisait problème par la pactio diabolique, est le *Directorium inquisitorum*, par un inquisiteur d'Aragon, Nicolau Eymerich.

Il recense de nouveaux délits comme le blasphème et l'islamisme. Dans tout le XVe siècle, de nombreux manuscrits de son livre circulèrent, avant qu'il fût imprimé et largement diffusé au tout début du XVIe.

C'est dans ce contexte que la bulle d'Innocent VIII **SUMMIS DESIDERANTES AFFECTIBUS** promulguée en décembre 1484, autorise Jacques Sprenger et Henri Institoris, deux dominicains inscrits à l'Ordre des Frères Prêcheurs, de poursuivre leur mission inquisitoriale dans la région du Haut Rhin.

Cette bulle stimule le zèle des auteurs qui publient deux ans plus tard, vers 1486 leur manuel particulier spécialisé dans la poursuite de l'hérésie de sorcellerie et de magie diabolique, le célèbre *Malleus Maleficarum*, Le Marteau des sorcières,

Les auteurs étaient déjà connus pour leurs activités malveillantes. Ils avaient déjà poursuivi, emprisonné, brûlé des soit-disant hérétiques dans les années précédentes.

Institor est un professeur de théologie de cinquante-six ans au moment de la rédaction, c'est un inquisiteur d'âge et d'expérience. Il pourchasse toutes les formes d'hérésie dans les régions méridionales de l'Empire jusqu'en Bohême-Moravie.

Jakob Sprenger, un peu plus jeune, est un dominicain de renom. Il assure à l'ouvrage une grande promotion par sa célébrité personnelle.

Les deux dominicains se connaissaient de longue date lorsqu'ils entreprirent de publier le *Malleus*. Une circonstance particulière les y décide. Comme ils le racontent dans leur livre, en 1484 ils ont connu de la sorcellerie à Ravensbourg, où ont été jugées une

cinquantaine de femmes pour sabbat, prostitution à des incubes, meurtres d'enfants et autres atrocités.

Le portrait-robot avait bien été diffusé de bouche à oreille dans la région, on connaissait ces histoires de sabbat, de sorcières folles de leur corps et leurs maléfices diaboliques,

Le texte s'attache longuement, dans ses deux premières parties, à démontrer la variété des maléfices, leur nombre et surtout leur réalité. Les auteurs affirment que me Diable peut agir réellement sur les hommes, les bêtes, le temps, les récoltes.

Le détail des maléfices répandus y est aussi explicité : calamités agricoles, enfants assassinés pour fabriquer des onguents, poudres, empoisonnements, envoûtements par figurines de cire. Le livre était assez convaincant parce qu'il apportait des faits (ou prétendus tels), des anecdotes, des aveux.

Par exemple, il expliquait ce que les sorcières faisaient des petits enfants enlevés, Institor établit d'abord le fait par les témoignages. Un de ses témoins raconte par exemple comment un enfant avait disparu dans un village et comment lui-même ensuite, « *ayant surpris une assemblée*

*de femmes dans la nuit, avait pu les voir tuant l'enfant et buvant son sang ».*

Une sorcière décrit le sort des enfants volés : « *Nous les mettons à cuire dans un chaudron jus- qu'à ce que la chair se détache des os et devienne bien liquide. De l'élément le plus solide, nous faisons un onguent qui nous sert pour nos artifices, nos plaisirs et nos transports.* » L'élément liquide servait ensuite à la confection de philtres, avec toute une autre série d'ingrédients : hosties, testicules de coq, os de serpent, etc.

Pour profaner tranquillement les hosties, dit encore le Malleus, les sorcières font semblant de les recevoir normalement à l'église, mais les gardent en bouche jusqu'à ce qu'elles soient seules. Alors elles les recrachent et les ramènent chez elles, où elles les jettent dans une marmite avec des crapauds.

Le plus important dans ce livre est la conviction des auteurs de l'intention des sorcières à constituer une secte conspiratrice dissimulée au sein de la société. Dans leur secte, elles s'aiment entre elles, excluant ainsi les hommes et renforçant une solidarité secrète, y compris sexuelle.



Il fallait donc sévir et c'est ce à quoi s'applique la troisième partie du livre, qui voulait être le nouveau manuel de l'enquêteur en la matière.

Le Malleus, dans son souci d'être pratique et utile, décrit la procédure à employer, depuis l'arrestation des suspects jusqu'à leur internement et leur condamnation.

Il faut fouiller de fond en comble la maison des sorcières, car elles y dissimulent souvent des objets qui peuvent être des preuves. On les interroge de préférence les dimanches, ou lors de la fête des grands saints, ce qui les rend plus vulnérables aux questions des inquisiteurs.

On exigera d'elles le serment préalable de dire la vérité, ce qui les mettra en plus mauvais cas si l'on parvient à les convaincre ensuite de mensonges. On vérifie leurs antécédents, on examine et interroge aussi leurs familles et proches, car les sorcières s'adonnent souvent au Diable par groupes entiers.

Un seul but : obtenir l'aveu. Pour cela la torture est autorisée. Pour les magistrats, l'aveu est important puisque, sans lui, ils n'ont pas le droit de prononcer de condamnation. De plus, en général, les juges sont

persuadés de la culpabilité des sorcières, et donc le recours à la torture fait partie de la normalité dans une procédure.

On commence toujours par mettre les femmes nues, on leur rase le poil pour les empêcher de dissimuler dans leurs cheveux et parties intimes des talismans qui leur permettraient d'éviter la souffrance de l'interrogatoire.

La torture devra débiter « modérément et sans effusion de sang, » dit la question XIV de la troisième partie. Si toutefois les accusées résistent, si elles parviennent à se taire, ce sera une présomption supplémentaire de leur culpabilité, car ce silence ne pourra provenir que du Diable, liant la langue de ses amies.

Celui-ci peut en effet, ou empêcher les sorcières de parler ou, par le charme de taciturnité, les aider à se taire sans ressentir la douleur des tortures. Mais en cas de silence prolongé, on les menacera du fer rouge même s'il on sait que le démon peut aussi les protéger de la douleur qu'occasionnent les brûlures.

Les juges font confesser à leur victime le pacte avec Satan et l'union avec le diable, le reniement de leur foi chrétienne, et leur font avouer qu'elles disposent d'une poudre destinée aux maléfices.

L'aveu obtenu, il ne reste plus qu'à condamner et, en cas de peine lourde, à confier la sorcière à la justice civile pour l'exécution de la peine.

Enfin, les rares accusés qui résistent au supplice sont condamnées au bannissement.

Il est impossible de donner un bilan précis sur le nombre des victimes, faute de sources. Les chiffres ne peuvent pas non plus prendre en compte les exécutions sommaires. Mais on peut situer, grâce aux archives restantes, surtout en provenance d'Allemagne, que sur 100 000 accusations relevées à cette période en Europe occidentale, 50 000 personnes furent exécutées, dont 40 000 étaient des femmes.

### **La sorcière, misogynie moderne**

Après toutes ces informations, il y a un petit détail assez récurrent dans ces histoires de sorcières. La plupart d'entre elles sont des femmes effectivement. Ce n'est pas un pur produit du hasard vous l'aurez bien compris.

Le Malleus présente les femmes comme des êtres peu nuancés, incapables de distinguer le bien du mal. En plus

d'être crédules, plus impressionnables, influençables, bavardes et perfides que les hommes, elles sont "*déficientes d'âme et de corps,*" inférieures aux hommes en ce qui concerne l'intelligence et la compréhension des choses spirituelles.

La raison de cette infériorité est attribuée à la nature même de la femme: "*or, de cela, la raison naturelle, c'est qu'elle est plus charnelle que l'homme: on le voit de par ses multiples turpitude ... puisqu'elle a été faite d'une côte courbe, c'est-à-dire d'une côte de la poitrine, tordue et comme opposée à l'homme. Il découle aussi de ce défaut que comme un vivant imparfait, elle déçoit toujours.* »

Le Malleus dénonce la source de cette corruption de la femme : la concupiscence de la chair et la passion charnelle qui est insatiable et inassouissable chez elle et qui la poussent à s'abandonner aux vices ou à "*satisfaire ses passions dépravées.* »

L'optique peu nuancée du Malleus met donc en évidence la faiblesse de caractère, d'intelligence, de volonté et de mémoire de la femme qui, incapable de s'imposer par la force, le fait par le biais de la séduction, perturbant ainsi l'encadrement sociétair de la sexualité.

En plus d'être obsédé par ce caractère charnel de la femme, les auteurs du Malleus sont habités par le fantasme de la femme dangereuse, à la sexualité débordante, incontrôlable, diabolique, au pouvoir inexplicable, un peu magique, inspirant bien plus de la crainte que de l'émerveillement et nécessitant la mise en place de mécanismes de défense.

L'Eglise leur refuse le droit de prêcher, de participer aux offices et d'administrer les sacrements. Elles sont exclues de la hiérarchie ecclésiastique. Leur lien avec le diable est indéfectible donc.

En établissant une complicité entre certaines femmes et Satan, les auteurs du Malleus essayaient de résoudre - consciemment ou non - le problème du mal : en diabolisant la femme, ils la rendaient désormais coupable des pires maux frappant les hommes et les bêtes, tout en méprisant sa sexualité et ses désirs.

## **Conclusion**

La sorcière serait la victime expiatoire située au point de rencontre de la peur spontanée des populations et de la peur réfléchie de l'élite intellectuelle de l'époque.

Au niveau du village, son importance et sa fonction étaient en compétition directe avec celle du prêtre et des autorités locales.

Au sein des communautés, la lutte pour le pouvoir ne pouvait trouver de répit que par la canalisation de l'agressivité sur un bouc émissaire; dans le cas de la sorcière, seul le feu du bûcher était susceptible de purifier la société.

## **Bibliographie**

Le sabbat des sorcières, Carlo Ginzburg

La sorcière du village, Robert Muchembled

La sorcière et l'Occident, Guy Bechtel